



MARRAKECH
COP22|2016|CMP12
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Communiqué de presse

Le Maroc participe au Sommet sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et migrants

- Une rencontre organisée en marge de la 71^{ème} assemblée générale de l'ONU
- Table ronde et rencontres bilatérales sont au programme

New York, le 19 septembre 2016 – Le ministre chargé des Marocains Résidents à l'Étranger et des Affaires de la Migration, Anis Birou, a représenté le Maroc au Sommet sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et migrants, organisé en marge de la 71^{ème} assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Le sommet s'est conclu par l'adoption par tous les États Membres de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, qui exprime la volonté politique des dirigeants du monde à protéger les droits des réfugiés et des migrants, et à se partager la responsabilité des mouvements massifs à l'échelle mondiale.

En adoptant la Déclaration de New York, les États membres s'engagent notamment à entamer des négociations menant à une conférence internationale et l'adoption d'un pacte mondial pour la migration sûre, ordonnée et régulière en 2018. Ils devront également élaborer des lignes directrices sur le traitement des migrants en situation vulnérable, et parvenir à un partage plus équitable de la charge et la responsabilité de l'accueil et le soutien des réfugiés dans le monde en adoptant un pacte mondial sur les réfugiés en 2018.

Le ministre chargé des MRE et des affaires de la migration a tenu à rappeler la vision anticipative de Sa Majesté Mohammed VI sur la question : « *La déclaration de New York reprend pratiquement toutes les orientations de Sa Majesté Mohammed VI. En effet, Sa Majesté a appelé dès 2013 à l'adoption d'une approche globale, avec une responsabilité partagée, une gouvernance internationale et régionale et surtout à considérer la dimension humaine comme essentielle à toute politique migratoire* ».

Anis Birou a exprimé la forte conviction de l'ensemble des États membres que la question de la migration ne peut exclure aucune nation, et que l'approche sécuritaire seule ne peut être suffisante pour résoudre cette problématique. Il a également indiqué qu'il n'est plus possible d'accepter que des migrants et réfugiés vivent dans des conditions inhumaines.

Le ministre a par ailleurs expliqué que le sommet est une opportunité de présenter la politique du Maroc dans ce domaine. En effet, l'approche holistique du Royaume s'articule autour d'une dimension humaine et d'un aspect lié aux droits afin d'intégrer les migrants et préserver leur dignité tout en leur garantissant la pleine jouissance de tous les droits humains, et particulièrement leurs enfants et leur droit à la scolarisation. Anis Birou a rappelé dans ce contexte que le Maroc apporte un soutien pour la scolarisation de plus de 7000 enfants de



MARRAKECH
COP22|2016|CMP12
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

migrants et réfugiés. Le Royaume met également un point d'honneur à préserver la dignité des migrants à travers l'emploi et l'accès aux services de santé.

L'adoption de la Déclaration de New York a été saluée par l'ONU, qui considère cet événement comme étant une importante réalisation dans le cadre des efforts destinés à relever les défis liés à la migration. La Déclaration devrait faciliter la levée de fonds pour les pays les plus touchés par la problématique de la migration et inciter le financement et le retour des réfugiés, selon les déclarations du Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-Moon.

Contact presse

Mosaïk Events & Co

Loubna.debbbarh@mosaik.ma

0522 25 28 68

